



Se taire

parce que l'État français n'entend pas les voix qui demandent **le respect du droit d'asile** tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester contre l'enfermement systématique des sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse) .

L'enfermement systématique et l'expulsion des étrangers en situation irrégulière nous apparaissent comme une banalisation de graves atteintes à la dignité humaine.

Nous appelons tous ceux et celles qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse pour:

- **dénoncer ces conditions de rétention carcérale**
- **dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.**

informations complémentaires :

www.cercladesilence.fr

www.lacimade.org

(association habilitée à assister les demandeurs d'asile à Cornebarrieu)

**Cercle de silence sur le marché de Lavaur,
de 10h à 11h, le 1^{er} samedi de chaque mois**
contact : André Dumoulin (05 63 70 66 37)

Janvier
2019

**Monsieur le Président,
faites que la France n'ait pas honte d'elle-même**

Monsieur le Président,

Cette année, vous avez permis l'enfermement, en métropole, de plus de 180 enfants derrière les barbelés des centres de rétention, et des milliers à Mayotte.

Cette année, des juges ont libéré de ces mêmes centres près d'une personne sur deux, sanctionnant ainsi les irrégularités commises par les administrations.

Cette année, vous avez fait adopter une loi, qui permet d'enfermer, d'expulser, de condamner, de bannir des personnes migrantes en réduisant leurs droits au risque d'aggraver leur désespoir.

Des hommes et des femmes sont poursuivies pour avoir voulu les secourir devant les tribunaux de Nice, de Gap et d'ailleurs.

Cette année, aux frontières italienne et espagnole, des exilé·e·s – dont des enfants – sont quotidiennement refoulé·e·s au mépris de la loi.

Partout en France, des personnes migrantes dorment à la rue ou dans des squats, parce qu'elles sont abandonnées par les pouvoirs publics. Faut-il rappeler votre engagement que personne ne dorme dehors ?

Pour lutter contre un prétendu appel d'air, dont l'existence n'a jamais été démontrée, vous appliquez une politique inhumaine à l'encontre des exilé·e·s.

Nous vous demandons d'adopter résolument une politique conforme aux droits fondamentaux auxquels vous affirmez votre attachement.

Message du Président de la CIMADE
à l'occasion de la journée internationale des migrants
17 décembre 2018